

quart d'heure, au bout duquel on entra dans le lac d'Orléans (Huron) le vingt-trois d'août et nous chantâmes pour la seconde fois le *Te Deum* en actions de grâces. " (1)

Le petit voilier voguait sur le lac Huron, en suivant la côte orientale, quand dans la nuit du 25 au 26, une tempête furieuse commença à se faire sentir. Sur les grands lacs les tempêtes sont terribles et dangereuses. Dans le cours de la journée, l'équipage dut amener toutes ses voiles, et le soir arriva sans qu'on eût découvert un mouillage ou un abri. " A ce coup, le Sieur de La Salle entra dans la chambre et tout décontenancé il nous dit qu'il recommandait son entreprise à Dieu. " (2) Or " nous avions coutume dans tout le voyage de faire mettre tout le monde à genoux et de dire les prières publiques soir et matin, chantant tous quelques hymnes de l'Eglise ; " (3) mais par suite de la tempête personne ne pouvait se soutenir sur le pont du bâtiment, et ce soir-là chacun se contenta de faire un bon acte de contrition. Le Sieur de La Salle et les Récollets firent un vœu à Saint Antoine de Padoue et le prirent pour protecteur de leur entreprise. Le bon Saint exauça leurs prières et le 27 août le vaisseau arriva à Michilimakinac, (4) près de l'endroit où la décharge du lac Michigan se jette dans le lac Huron. Il y avait là une mission de Sauvages, dirigée par les Pères Jésuites.

Les quelques Français qui se trouvaient là, et les Sauvages encore plus, furent très surpris et émerveillés de voir un bâtiment à voiles arriver en cet endroit ; jamais chose semblable ne s'était vue.

(1) Hennepin, *ibid.* p. 54.

(2) Hennepin, *ibid.* p. 57.

(3) Hennepin, *ibid.* p. 58.

(4) Hennepin, *ibid.* p. 58-59. Leclerc, *Premier établissement de la Foy*. vol. II, p. 148.